

Comité du programme et budget

**Trente et unième session
Genève, 7 – 11 septembre 2020**

PROJETS SUPPLÉMENTAIRES RELEVANT DU PLAN-CADRE D'ÉQUIPEMENT

Rectificatif

Le paragraphe 34 figurant à la page 13 de la version française du document WO/PBC/31/12 devrait être libellé comme suit :

“Le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, d'approuver le financement à imputer aux réserves de l'OMPI de trois projets supplémentaires relevant du plan-cadre d'équipement, pour un montant total de 1,792 million de francs suisses.”

[Fin du document]